

SEANCE DU CONSEIL GENERAL DES 16 ET 17 DECEMBRE 2013**Point 3.1.2 de l'ordre du jour****Réseau de bibliothèques scolaires****1. Introduction**

Les bibliothèques scolaires jouent un rôle important dès l'école primaire: développer le plaisir de la lecture, former à la recherche documentaire, favoriser les rencontres et les échanges, proposer des loisirs et un lieu de socialisation. La bibliothèque est un outil et un soutien pour l'école, elle figure à plusieurs reprises dans le plan d'étude romand (PER) pour atteindre certains objectifs, mais également parmi les conditions-cadres :

- « offrir l'accès à une bibliothèque fournie en publications adaptées à l'âge des élèves, variées et multiculturelles (la littérature doit y être présente dès le cycle 1)... »,
- « mettre à disposition des livres – en français, dans les langues étudiées et, dans la mesure du possible, dans les langues d'origine des élèves allophones – à emporter à la maison (dès le cycle 1) »,
- « favoriser la fréquentation par les élèves des infrastructures culturelles existantes, dans le quartier, la commune, le canton (dès le cycle 1) ».

En 2002, Bulle s'est dotée d'une bibliothèque scolaire au Musée gruérien, dont les services et activités au profit des élèves et des enseignants répondent à une forte demande. La croissance démographique de Bulle et la multiplication des sites scolaires, actuels et en projets, ont nécessité de réorganiser la bibliothèque scolaire et son fonctionnement futur. En 2002, la bibliothèque scolaire a été conçue pour l'ensemble de la population scolaire, mais l'évolution de la ville et des sites scolaires font que cet objectif n'est plus atteint aujourd'hui. Une partie non négligeable du cercle scolaire n'a actuellement pas la possibilité de faire usage de la bibliothèque.

L'éloignement géographique de la bibliothèque est un frein trop important pour les classes. Les élèves de la Condémine sont les seuls à bénéficier de la proximité de la bibliothèque, alors que les élèves des sites de Morlon et de La Léchère n'ont qu'un accès limité à la bibliothèque. Sur le site de La Léchère, aucune solution satisfaisante n'est réalisable dans l'immédiat faute de locaux. Les élèves de La Tour-de-Trême ont accès à une petite bibliothèque scolaire qui ne répond pas aux attentes actuelles. Il est nécessaire d'améliorer cette bibliothèque afin d'en tirer parti sur le long terme.

Le Conseil communal a accepté le projet de réseau de bibliothèques scolaires au printemps 2013. Cette organisation prévoit le rattachement des bibliothèques des futurs sites scolaires à la Bibliothèque publique et scolaire de Bulle. Celle-ci fonctionnera comme une centrale avec des bibliothèques décentralisées, sur l'exemple de ce qui se pratique déjà à la BCU de Fribourg. Cette solution offre à terme de nombreux avantages :

- ✓ Une offre commune, un fonctionnement similaire et les mêmes règles pour tous les usagers des bibliothèques scolaires
- ✓ Des bibliothèques scolaires de proximité, accessibles facilement par tous les élèves et les enseignants, quel que soit le site scolaire
- ✓ Une offre intéressante en animations pour toutes les classes
- ✓ Un réseau commun efficace pour le catalogue de l'ensemble des bibliothèques scolaires
- ✓ Une utilisation rationnelle des moyens investis
- ✓ La possibilité de centraliser le chemin du livre, partiellement ou totalement (acquisitions, catalogue, doublage des livres)
- ✓ Du personnel formé et suivi faisant partie d'une équipe, gage d'un travail durable et de qualité
- ✓ La coordination voire la centralisation au plan organisationnel (finances, personnel, remplacements en cas d'absence, gestion informatique, administration)

2. Constats

Situation actuelle

La bibliothèque de La Tour-de-Trême se situe dans le bâtiment Tournesol (ancien bâtiment), dans les combles, dont l'accès se fait par un escalier étroit, hors de la vue des enfants. La bibliothèque se compose d'un local sombre et mansardé. L'espace ne permet guère de faire des animations, de promouvoir des travaux de groupes ou d'accueillir une classe entière. Le manque de place pour les livres commence également à se faire ressentir. La bibliothèque est ouverte deux fois deux heures par semaine pour l'emprunt des livres et des visites de classe sont prévues en début d'année scolaire. La situation n'est donc pas adéquate.

Améliorations proposées

Le déménagement au rez amènera plusieurs améliorations : accès favorisé à la bibliothèque pour les élèves, mise en valeur des collections et augmentation de l'offre d'animations pour les classes. Avec l'ouverture du nouveau bâtiment scolaire Tourmaline, une salle actuellement disponible au rez-de-chaussée du bâtiment Tournesol a pu être affectée à la bibliothèque (voir plan annexé). Ce local est lumineux, accessible facilement et visible par les élèves et les enseignants.

Ce déménagement ira de pair avec d'autres mesures proposées :

- Augmentation des heures d'ouverture : 4 demi-journées
- Augmentation de l'offre d'animations
- Catalogue commun : les collections de La Tour-de-Trême seront rattachées au catalogue de la bibliothèque de Bulle et gérées rationnellement en commun
- Une même carte de lecteur utilisable autant à Bulle qu'à La Tour-de-Trême
- Intégration du personnel dans l'équipe de la bibliothèque de Bulle

Les frais de fonctionnement supplémentaires liés à la nouvelle organisation de la bibliothèque apparaissent au budget du Musée gruérien.

3. Proposition

Dans le but de mettre en place immédiatement les premières étapes d'un réseau de bibliothèques scolaires performant pour le public scolaire, l'aménagement d'une nouvelle salle de bibliothèque au rez-de-chaussée du bâtiment de Tournesol est nécessaire.

4. Investissements

Mobiliers et équipement de la Bibliothèque LTT	Fr.	65'000.—
Informatique et catalogage	Fr.	31'000.—
Travaux d'aménagements et rénovation de la salle	Fr.	35'000.—
Divers	Fr.	<u>19'000.—</u>
Total	Fr.	150'000.— =====

En conclusion, le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 150'000.-- pour la réorganisation et le réaménagement de la bibliothèque scolaire au rez-de-chaussée du bâtiment scolaire Tournesol de la Tour-de-Trême, comprenant principalement l'acquisition du mobilier et des équipements nécessaires, ainsi que la rénovation de la salle.

Financement : par emprunt de Fr. 150'000.-- auprès d'un établissement financier

Amortissement : 3 % par année, dès 2015

Intérêts : 3 % par année

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire général

J.-M. Morand

Le Syndic

Y. Menoud